

COMMUNE DE DOHEM

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU MARDI 2 JUIN 2026

L'an deux mil vingt-six, le deux du mois de juin à dix-neuf heures se sont réunis à la mairie de DOHEM, les membres du Conseil municipal de la Commune de Dohem, sous la présidence de M David DAMBRUNE, Maire de Dohem, dûment convoqués le 22 mai 2026

Etaients présents : David DAMBRUNE, Luc AZELART, Dorothée ANNEBICQUE, Philippe CARLIER, Joseph CARLIER, Auxence GARACHE, Anthony GOMEL, Noémie DELATTRE, Justine HILMOINE, Leslie FOUACHE, Emilie HUGOT, Jacky FACON, Fabienne DILLY,

Absents excusés : Doriane DELHEZ procuration donnée à Dorothée ANNEBICQUE, Frédéric LELEU

Secrétaire de séance : Noémie DELATTRE

Assistait également : Angélique BROUSSART

En exercice : 15 Présents : 14 Absents : 1 Procuration : 1

Pour : 13 dont 1 par procuration Contre : 0 Abstention : 1

Délibération n° 33/2026 : renouvellement contrat agent technique communal

Monsieur le Maire expose au conseil municipal que le CDD de M Thomas COUSIN arrivant à son terme le 30 août 2026, il convient de décider de son renouvellement.

Pour rappel, M COUSIN est en CDD depuis le 1^e décembre 2025 en qualité d'agent technique communal suite à la mutation de M LEFEBVRE.

Le conseil municipal, après avoir délibéré, accepte le renouvellement du CDD de M Thomas COUSIN, les autres articles de son contrats restants inchangés.

Des crédits budgétaires sont prévus à cet effet.

Ainsi fait et délibéré en mairie les jours, mois et an susdits

Copie transmise à la sous-préfecture pour avis.

Pour extrait conforme

Rendu exécutoire après dépôt
en Sous-préfecture de Saint Omer le 03/06/2026
et publication le 05/06/2026

Dohem, le 02/06/2026

Le Maire,

David DAMBRUNE

Le Maire, D.DAMBRUNE



Le secrétaire de séance

